



# Commune de Ligny-le-Châtel

## Révision allégée n°3

### du Plan Local d'Urbanisme

#### Révision allégée n°3

en vue d'adapter le classement d'une zone An  
d'une surface d'environ 15 100 m<sup>2</sup>  
pour permettre l'implantation d'une infrastructure électrique  
liée au réseau HTA et à la présence du Poste Serein.

## RÉUNION PUBLIQUE

**Mercredi 24 juin 2026**  
**de 19h à 20h**  
**Salle des fêtes**

- **Présentation** de la procédure de révision allégée
- Plusieurs interlocuteurs pourront **répondre à vos questions**

Vous pouvez déjà retrouver les informations relatives à cette procédure :

➔ sur le site internet de la commune

[www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr](http://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr)  
Onglet mairie, rubrique Urbanisme

➔ en mairie aux jours et heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 10 h à 12 h  
Mardi, Mercredi et Vendredi de 15 h à 18 h

**Un registre de concertation est à votre disposition en mairie**